



CERCLE ERASMUS



**BILAN**

2012-2020





**Présidé par Odile Quintin**, ancienne directrice générale Education, Audiovisuel et Culture à la Commission européenne, le Cercle Erasmus réunit des personnalités engagées depuis longtemps dans la construction de l'Europe de l'éducation.



Ce document vise à dresser un bilan du Cercle Erasmus sur ces huit années d'existence. Pour chaque réunion du Cercle sont rappelés les principaux points de discussion, les avis rendus ainsi que leur mise en œuvre ou leurs effets concrets. Au cours de ces huit années, le cercle a élaboré une méthode de travail qui lui est propre.

L'Agence remercie les personnalités qui se sont investies pour porter la voix de l'Agence dans leurs propres réseaux, auprès des décideurs et qui lui ont permis de poursuivre son développement au service des citoyens français et européens, des valeurs de l'Union européenne de démocratie, de loyauté et de tolérance. La gratitude de l'Agence s'adresse particulièrement à Mme Odile Quintin qui au cours de cette période a su transmettre au Cercle sa vision de l'Europe de l'éducation, de la formation et de l'emploi et qui a soutenu l'Agence auprès des décideurs nationaux.

## SOMMAIRE

1   Réunion du 23 mars 2012 : séance constitutive du Cercle Erasmus.....	p.5
2   Réunion du 23 avril 2013 .....	p.6
3   Réunion du 04 novembre 2013 .....	p.8
4   Réunion du 09 avril 2014.....	p.10
5   Réunion du 12 janvier 2015.....	p.12
6   Réunion du 05 octobre 2015.....	p.14
7   Réunion du 18 mars 2016 .....	p.16
8   Réunion du 12 décembre 2016.....	p.18
9   Réunion du 30 mai 2017.....	p.20
10   Réunion du 04 décembre 2017 .....	p.22
11   Réunion du 03 juillet 2018.....	p.24
12   Réunion du 14 décembre 2018 : et inauguration de l'Agence dans ses nouveaux locaux .....	p.26
13   Réunion du 18 septembre 2019.....	p.28
<b>Conclusion</b> .....	p.30
<b>Les membres du Cercle Erasmus</b> .....	p.31



## RÉUNION DU 23 MARS 2012 : séance constitutive du Cercle Erasmus

### CONTEXTE

*C'est la séance constitutive du Cercle Erasmus créé à l'initiative de l'Agence 2e2f, à l'occasion du lancement du 25ème anniversaire du programme Erasmus. Le Cercle a notamment pour objectif de prendre part aux réflexions autour des perspectives ouvertes par « Erasmus pour tous » le nouveau programme pour l'éducation tout au long de la vie et la jeunesse, actuellement en discussion au niveau européen. Ce cercle est composé de 12 personnalités investies depuis de nombreuses années dans la construction et le rayonnement de l'Europe de l'éducation. Il est présidé par Odile Quintin. Lors de leur séance constitutive les membres du cercle Erasmus soulignent le caractère exceptionnel de ce programme, au carrefour des enjeux de l'Union européenne : la compétitivité et l'excellence, d'une part et la citoyenneté et la solidarité, d'autre part.*

### DISCUSSIONS & AVIS

Le Cercle Erasmus propose le changement de l'appellation de l'Agence (2e2f) en Agence Erasmus. Il soutient la proposition de programme en particulier l'approche intégrée du futur programme, un nom fédérateur « Erasmus pour tous » et sollicite un budget plus ambitieux pour répondre aux enjeux de compétitivité et d'excellence d'une part et de citoyenneté et solidarité d'autre part. Il souhaite renforcer en lien avec l'axe principal du futur programme la relation avec le monde économique dans un souci d'employabilité et d'insertion professionnelle.

### Quels effets ?

- Suivi du changement de nom de l'Agence notamment présentation en AG.
- Organisation d'une conférence annuelle à Strasbourg sur la thématique éducation-entreprise (« Besoins d'entreprises ? besoin d'Europe ! »)
- La conférence des experts de Bologne est également sur cette thématique de l'employabilité et de l'insertion professionnelle (16 & 17 mai 2013)



## RÉUNION DU 23 AVRIL 2013 : réunion du Cercle Erasmus

---

### CONTEXTE

---

*C'est le bilan de la première année de fonctionnement du Cercle Erasmus avec des questionnements autour de son évolution. Le gouvernement français s'interroge sur le rôle du Cercle avec la volonté d'en faire un conseil d'orientation de l'Agence.*

### DISCUSSIONS & AVIS

---

Les membres du Cercle souhaitent conserver leur dimension de «think tank» informel tout en donnant leur accord pour servir également de conseil d'orientation sur un certain nombre de thématiques choisies en concertation : la politique linguistique, le lien avec le monde du travail, la dimension internationale du programme «Erasmus pour tous», la question de la citoyenneté européenne, le rôle croissant des collectivités territoriales dans le nouveau programme, la question de l'égalité des chances par rapport à la mobilité Erasmus. Dans cette optique les membres du Cercle estiment nécessaire d'en revoir la composition notamment pour couvrir l'ensemble des secteurs éducatifs ciblés par les programmes européens.

Des courriers sont envoyés aux Ministre de l'enseignement supérieur, Ministre de l'éducation nationale, Ministre du travail, Ministre chargé des affaires européenne, M. Lamassoure, député au PE, Mme D. Pack, députée au PE dans lesquels :

- Le cercle Erasmus rappelle l'importance du programme «Erasmus pour tous» pour la citoyenneté et la compétitivité européennes : Erasmus est l'un des succès incontestables de la construction européenne.
- Le Cercle tient une nouvelle fois à exprimer sa préoccupation sur les risques d'ajustement très importants qui pèsent sur les fonds dédiés à l'éducation et à la formation dans la future programmation 2014-2020.
- Il réitère son souhait qu'un budget le plus proche possible de celui proposé par la Commission européenne soit finalement adopté.
- Le Cercle Erasmus accueille très favorablement l'ouverture internationale du programme «Erasmus pour tous», notamment en direction des pays voisins de l'Union Européenne et, en particulier les pays du sud et de l'est de la Méditerranée.

- Il souhaite également qu'une articulation optimale entre les différents instruments financiers de l'Union et notamment les fonds structurels puisse être trouvée pour le plus grand bénéfice des publics que les programmes européens entendent servir.
- Le Cercle souligne également que l'égalité des chances face à la mobilité européenne doit être renforcée.

### ↳ Quels effets ?

- Réponse du Ministre du travail (M. Sapin) : Il soutient la proposition sur le nom du programme et son besoin de visibilité, se montre très attentif à la mobilité des apprentis et jeunes en EFP.
- Réponse du ministre chargé des affaires européennes : Il soutient les propositions sur le nom du programme et sur le budget





## RÉUNION DU 04 NOVEMBRE 2013

### CONTEXTE

*C'est la dernière ligne droite de préparation du futur programme. L'Agence lance sa revue scientifique Journal of International mobility et se positionne aussi en tant que producteur de connaissances et d'analyses. Elle se positionne également sur les futurs enjeux du programme liés à l'ouverture internationale notamment en créant une nouvelle plateforme Euromed mobilities.*

### DISCUSSIONS & AVIS

- Les membres du Cercle soutiennent la production d'analyses sur les effets des projets Erasmus et notamment la mise en place d'études et de la publication scientifique « Journal of International Mobility ».
- Les membres du Cercle saluent la création la plateforme Euromed mobilities et soutiennent l'action de l'agence en faveur du voisinage sud-méditerranéen. Ils suggèrent en parallèle de ne pas oublier le partenariat oriental, très stratégique pour la France notamment du point de vue économique.
- En ce qui concerne l'avenir de l'Agence et ses relations avec les autres opérateurs nationaux, le Cercle Erasmus tient à rappeler que l'Agence 2e2f est l'outil français d'un programme européen, elle ne peut donc pas être assimilée à un opérateur français qui mettrait en œuvre des politiques françaises. Elle a une vocation multilatérale. Compte-tenu de la complexité de la mise en œuvre du nouveau programme et des délais très courts, il est important que les autorités françaises s'appuient sur une structure qui a de l'expérience et bénéficie d'une forte reconnaissance au niveau européen.
- Le nouveau programme Erasmus+ constitue un enjeu important. Dans ce contexte, il serait idéal qu'il n'y ait qu'une seule agence pour en coordonner la mise en œuvre. Il est fondamental que cette agence nationale puisse se baser sur l'expérience et la notoriété européenne de l'Agence 2e2f, qui est une structure légère et réactive et qu'elle devienne en conséquence l'Agence Erasmus France.
- L'Agence ainsi constituée devra développer des partenariats au niveau national avec les différents acteurs des secteurs qu'elle vise : Campus France, CNOUS par exemple.



Courriers envoyés à Ministre enseignement supérieur, Ministre de l'éducation nationale, Ministre du travail, Ministre chargé des affaires européenne.

- Rappel du rôle du Cercle Erasmus comme conseil d'orientation de l'Agence Erasmus+ France
- Souhait d'une agence unique pour coordonner la mise en œuvre du programme en France

## ↳ *Quels effets ?*

- La nouvelle convention constitutive du GIP entérine le rôle du Cercle dans la gouvernance. L'Agence est rebaptisée Agence Erasmus+ France / Education & Formation
- Réponse conjointe des Ministres de l'enseignement supérieur et Ministre chargé des affaires européennes qui se félicitent de la mise en place du Cercle Erasmus comme conseil d'orientation, dont la composition est un gage évident de sérieux et d'efficacité. Mais maintien de deux agences qui obéit à la volonté, partagée par d'autres pays européens, de favoriser au maximum l'accès de toutes les formes d'éducation (formelles et informelles) à Erasmus+.
- Un comité de coordination Erasmus+ entre les deux agences sera créé.
- Rencontre avec le CNOUS et réunion de travail inter-services avec Campus France sur les pistes de coopération.





## RÉUNION DU 09 AVRIL 2014

### CONTEXTE

*La réunion est précédée d'une **conférence de presse Agence 2e2f et TNS SOFRES** présentant les résultats d'un sondage sur l'image d'Erasmus en France. Cité en 3ème position après l'euro et la PAC lorsque sont abordés les progrès concrets de l'UE, la légitimité d'Erasmus est confortée pour la pratique des langues, l'ouverture culturelle, la citoyenneté européenne et l'employabilité.*

*La présentation de la nouvelle convention constitutive du GIP est présentée. Les organes du groupement sont l'AG, le directeur et le **Cercle Erasmus** ce qui constitue une nouveauté.*

### DISCUSSIONS & AVIS

”

Les membres du Cercle Erasmus se félicitent de la mise en place d'une structure de pilotage entre les deux agences chargées du programme Erasmus + sur ses différentes dimensions Education, Formation et Jeunesse. Ils soulignent toutefois la nécessité, pour la bonne mise en œuvre et le succès du programme, d'octroyer un budget de fonctionnement à chacune des agences qui soit le reflet de leur poids respectif dans le programme Erasmus +.

Le Cercle Erasmus rédige un courrier au Ministre de l'Education nationale mettant en avant : les enjeux d'Erasmus +, une meilleure mobilisation de l'enseignement scolaire, un partenariat plus étroit avec le monde de l'entreprise, l'importance de disposer de solutions techniques adaptées (notamment en termes d'adéquation des moyens et de représentation) pour que la France et l'ensemble des acteurs de l'éducation et de la formation puissent se déployer au mieux dans le cadre du programme. Par ailleurs, le Cercle Erasmus se prononce en faveur d'un partenariat étroit avec l'ESEN et appelle à développer la formation des chefs d'établissements à la dimension Europe.

## ↳ Quels effets ?

- Le rapprochement avec l'ESEN rebaptisé depuis IH2EF se concrétise par des conventions de partenariat annuelles. Ce partenariat toujours actif s'est, au fil des ans, étoffé en termes d'actions. Une convention est établie annuellement et précise les champs d'actions. Sont notamment organisées des formations Erasmus+ pour les personnels de direction et d'inspection ainsi que des visites d'études européennes sur des sujets clés de l'éducation.
- Sur l'apprentissage et le lien éducation-entreprise, une réflexion est initiée et aboutira à l'organisation conjointement avec la FREREF et le Conseil Régional Rhône-Alpes à un séminaire « repenser le lien école-entreprise, l'apport de la dimension européenne » dans le cadre des Mondial des métiers à Lyon en mars 2015. Il aboutira notamment à une publication « Erasmus+, un atout pour l'employabilité, une force pour l'entreprise »





## RÉUNION DU 12 JANVIER 2015

### CONTEXTE

*La réunion du Cercle s'est tenue juste après la série d'attaques terroristes de janvier entre le 7 et 9 janvier et qui ont donné lieu à une immense manifestation à Paris réunissant Français et chefs d'Etat européens.*

### DISCUSSIONS & AVIS

Le Cercle rédige un courrier sur les valeurs de l'Europe prônées par le programme, et l'importance d'encourager des projets promouvant la citoyenneté européenne et le « vivre ensemble ». Il souhaite également que la dimension de l'apprentissage dans le programme soit encore renforcée, au bénéfice des jeunes les moins qualifiés en particulier.

Le Cercle se penche également sur la problématique des ultramarins et considère qu'il y a rupture d'égalité et sensibilisera la Commission européenne et le Parlement européen à ce sujet en vertu du principe de continuité territoriale d'une part et d'équité de traitement des bénéficiaires d'autre part.

Eu égard à la disparition de la mention multilinguisme dans le portefeuille du nouveau commissaire à l'éducation, la culture, la jeunesse et le sport, M. Navracsics, le Cercle Erasmus propose que l'Agence Erasmus +, au cœur du sujet à travers les programmes européens qu'elle gère ait un rôle plus important, en transectoriel sur la politique des langues. Des courriers sont adressés au MEN, MESR, Ministère des outremer pour les sensibiliser à ses différents enjeux.

## Quels effets ?

- Sur les valeurs, la ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche réunit ses homologues européens à Paris en mars 2016 autour de la Déclaration de Paris dans lequel le rôle du programme Erasmus+ dans la lutte contre la radicalisation et le développement de la citoyenneté est rappelé.
- Sur les publics plus fragiles, la reconnaissance et la visibilité des compétences acquises en période de mobilité à l'étranger est un point clé. La conférence annuelle en coopération avec la Belgique et le Luxembourg a pour thématique ce sujet de reconnaissance. C'est aussi l'occasion de célébrer les 10 ans du programme Europass.
- Sur les outremer, un travail d'analyse de la mobilité en provenance des outremer est mené y inclus un benchmark inter-agences auprès des Agences concernées. Une sensibilisation auprès de la Commission Européenne est opérée et une stratégie de promotion spécifique est mise en œuvre sur ces territoires avec plusieurs déplacements à la clé.
- Sur les langues, l'Agence prendra une part active lors d'Expolangues avec la remise d'un Label européen des langues: un levier pour le multilinguisme et l'innovation dans l'apprentissage linguistique.





## RÉUNION DU 05 OCTOBRE 2015

### CONTEXTE

*Antoine Godbert informe les membres du Cercle Erasmus qu'une nouvelle inspection de l'Agence Erasmus + (alors même qu'une inspection a eu lieu avant l'été et que le rapport d'inspection remis fait état de la qualité du travail fourni) a été diligentée par le cabinet du Ministre de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur. La lettre de mission demande une étude sur deux points : comment démocratiser davantage le programme Erasmus + et comment l'agence peut être rapprochée / intégrée au CNOUS.*

*Le Cercle Erasmus remercie Antoine Godbert pour l'implication, l'évolution et le déploiement très positifs de l'Agence Erasmus+ France, constaté pendant son mandat qui se termine en fin d'année.*

### DISCUSSIONS & AVIS

Le Cercle se penche sur les questions de démocratisation du programme et propose des actions.

Lancement d'une initiative par le Parlement européen en direction des jeunes apprentis pour renforcer leur employabilité (J. Arthuis à l'initiative de cette initiative est membre du Cercle Erasmus).

Le Cercle Erasmus soutient l'ouverture de la dimension internationale d'Erasmus+ à la formation professionnelle et se prononce en faveur d'une priorisation faite au niveau national sur certaines zones géographiques (pour la France, celles du voisinage européen en particulier méditerranéen)

Le Cercle rédige deux courriers aux ministres (éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au secrétaire d'état à l'enseignement supérieur et Ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle) :

- Courrier 1 : Le Cercle indique sa position par rapport à la structuration de l'Agence Erasmus + en lien avec la venue prochaine des inspecteurs. Il s'oppose fermement à l'inspection visant à étudier un rapprochement avec le CNOUS.

Courrier 2 :

- Réaffirmer le rôle du programme Erasmus + comme levier favorisant l'employabilité et le développement de la citoyenneté
- Soutenir une révision à la hausse du budget Erasmus +
- Rappeler les actions de l'Agence en faveur d'une démocratisation du programme et proposer des pistes d'actions plus structurelles
- Rappeler l'importance de la reconnaissance des compétences acquises en période de mobilité à l'étranger
- Réaffirmer le rôle essentiel de l'engagement des collectivités territoriales, notamment pour soutenir la mobilité des jeunes issus de familles modestes
- Insister sur la nécessaire articulation des dispositifs et de leurs financements pour optimiser une mobilité de qualité au bénéfice d'un plus grand nombre de jeunes, en particulier les moins qualifiés.

## ↳ Quels effets ?

---

- Le ministre du travail s'engage à réexaminer avec les services compétents la situation conjointement DGEFP, MEN et MESR.
  - La ministre de l'enseignement supérieur fait part de son attachement à la dimension sociale du programme, des valeurs de citoyenneté dans la droite ligne de la déclaration de Paris et de son soutien pour un budget renforcé.
  - Au niveau de l'Agence, un travail spécifique est mené sur la reconnaissance des compétences et se finalise par la 1ère conférence annuelle, co-organisée avec la Belgique et Luxembourg sur ce thème de la reconnaissance des compétences et de l'employabilité.
  - Un travail conjoint est mené entre Jean Arthuis et l'Agence sur la mobilité des apprentis.
  - 2 enquêtes sont mises en place avec 16 conseils régionaux, des réseaux consulaires, le réseau de l'enseignement agricole, pôle emploi et le CEREQ sur les demandeurs d'emploi et les apprentis de niveaux V et IV nous permettant de mieux analyser les effets de la mobilité et les freins potentiels.
-



## RÉUNION DU 18 MARS 2016

### CONTEXTE

*Le Cercle souhaite la bienvenue à la nouvelle directrice de l'Agence Laure Coudret-Laut. Son arrivée s'inscrit dans un contexte difficile en France comme en Europe. Par leur atrocité, les attentats terroristes de 2015 ont profondément ébranlé les citoyens français, européens et de très nombreux autres pays dans le monde. L'année 2016 est une année de préparation pour organiser les célébrations des 30 ans du programme. Un projet pilote initié par Jean Arthuis est lancé. Largement relayé dans la presse, il vise à développer la mobilité longue des apprentis et à améliorer l'image de l'apprentissage.*

### DISCUSSIONS & AVIS

Le Cercle Erasmus souhaite s'impliquer à l'occasion des 30 ans du programme notamment :

- initier, promouvoir ou participer aux célébrations qui se dérouleront sur le territoire ;
- contribuer au rayonnement du programme à travers des Tribunes à deux/ trois voix des membres dès le second semestre 2016 et au cours de l'année 2017 sur des thématiques clés en lien avec le programme.

Dans le cadre des célébrations, les membres du Cercle soulignent :

- l'importance de faire émerger des initiatives émanant des Territoires (conseils régionaux, généraux, communautés urbaines...) pour valoriser les réalisations des projets au plus près du terrain et des citoyens ;
- l'importance d'associer les réseaux d'Alumni et en général les anciens bénéficiaires du programme ;
- l'importance de communiquer largement sur les grandes caractéristiques du programme et notamment son ouverture à tous les publics et la dynamique partenariale et multi-acteurs qu'il génère.

Par ailleurs, en préparation de la révision à mi-parcours du programme, le Cercle Erasmus, à partir de l'analyse chiffrée du programme, mettant en avant l'enveloppe budgétaire manquante pour financer les projets de bonne qualité, va saisir les Ministères de tutelle et le Parlement européen en vue d'une révision budgétaire à la hausse.



Le Député européen Jean Arthuis précise par ailleurs qu'il est assez inquiet en ce qui concerne la révision à mi-parcours notamment pour obtenir des financements supplémentaires pour l'éducation, la formation et la jeunesse du fait des priorités européennes actuelles en lien avec la crise des réfugiés (Turquie, Liban, Jordanie) ou la reconstruction (Syrie) qui vont concentrer des crédits importants.

Les membres du Cercle soutiennent l'initiative lancée par Jean Arthuis concernant la mobilité longue des apprentis et suggèrent que cette expérimentation soit ensuite intégrée dans le programme Erasmus+, qu'elle soit bien identifiée et dotée de moyens suffisants.

## ↳ *Quels effets ?*

- Sur le budget : Soutien de Jean Arthuis, président de la commission des budgets au Parlement européen pour l'augmentation du budget Erasmus
- Les courriers adressés aux ministres de l'éducation, du travail alertant sur les limites budgétaires qui empêchent la mise en œuvre de projets de très bonne qualité en particulier pour l'enseignement et la formation professionnels et pour l'enseignement supérieur (il manque 85 millions pour financer les projets de qualité), et l'importance de la mobilité européenne comme vecteur de citoyenneté permettent d'aboutir à un contact avec la conseillère diplomatique du cabinet du ministre du travail et la conseillère budgétaire et administration générale. La ministre de l'Education nationale répond sur son attachement à la mobilité et le fait qu'elle l'a intégré dans la stratégie langues vivantes du 22/1/2016 et dans une circulaire du 15/6 relative à la mobilité des élèves de collèges et de lycées (la réponse nous parvient fin août). Elle réaffirme qu'elle a soutenu le budget lors des négociations du CFP et continuera à suivre les évolutions budgétaires de près.
- Le réseau d'Alumni ESN Erasmus Student Network sera associé aux célébrations du programme notamment à travers un Erasmus qui sillonnera la France en 2017.
- En lien avec la préoccupation du Cercle Erasmus de faire bénéficier les jeunes plus fragiles du programme, l'Agence Erasmus+ participe aux Abilympics, à Bordeaux les 25 et 26 mars 2016, championnat du monde des métiers pour les personnes handicapées. L'objectif est de communiquer sur les opportunités de participer au programme pour ces jeunes en situation de handicap (participation aux tables rondes, réalisation d'un leaflet sur E+ et le handicap et création d'une page web dédiée).
- Décision de créer le groupe de travail Erasmus+ et les entreprises.



## RÉUNION DU 12 DÉCEMBRE 2016

### CONTEXTE

*Préparation et lancement des célébrations des 30 ans du programme avec le coup d'envoi le 9 janvier 2017 au Théâtre de l'Europe.*

### DISCUSSIONS & AVIS

Les membres du Cercle Erasmus sont invités au lancement national le 9 janvier 2017 au Théâtre de l'Odéon. Ils sont invités à relayer et à s'impliquer dans les activités liées aux 30 ans du programme.

L'implication des membres du Cercle prendra différentes formes (participation aux #ErasmusDays les 13 et 14 octobre 2017, rédaction de Tribunes etc.

Les membres du Cercle Erasmus saluent la mise en place du groupe de travail « Erasmus+ et les entreprises », piloté par Christiane Demontès. Le groupe de travail était composé de membres du MESR, CDEFI, expert ECVET, Conseil national Education Economie, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Economie (DGE) et de l'Agence Erasmus+. Il a donné lieu à une série d'auditions : CMQ, ANDRH, MEDEF, APCMA, BASF etc. Les freins à l'implication des entreprises dans le programme ainsi que des recommandations ont été établis.

Dans un contexte de forte montée en puissance du programme Erasmus +, l'Agence pourra solliciter le Cercle pour la soutenir dans ses négociations avec les tutelles pour accompagner ce fort développement et les besoins en personnels nécessaires.

Les membres du Cercle sont invités à confirmer leur volonté de s'impliquer dans le Cercle Erasmus et à faire des propositions, en cette année anniversaire et après presque 5 ans de mise en place, à son évolution.

Le Cercle demande à ce qu'un recueil des projets Erasmus + sur l'inclusion sociale soit réalisé. Il s'agit de montrer que le programme peut, à travers les projets menés dans les territoires, auprès de publics diversifiés, être une réponse innovante.

## ↳ Quels effets ?

---

- Participation des membres du Cercle à l'évènement de célébration des 30 ans du programme au théâtre de l'Europe (9 janvier 2017). Cet évènement sous le haut patronage du président de la République et de la Commission rassemblait des porteurs de projets et des citoyens, adultes et jeunes, bénéficiaires du programme en présence notamment du commissaire européen Pierre Moscovici et des ministres Najat Vallaud-Belkacem, Myriam El Khomri, Patrick Kanner. Les agences nationales Erasmus+ de toute l'Europe étaient présentes.
  - Les membres du Cercle organisent ou participent à des évènements à l'occasion des 30 ans du programme. Parmi ceux-ci est annoncé le Erasmus, avec des jeunes d'ESN au volant d'un minibus pour rencontrer des écoles, des lycées et des centres d'apprentissage dans 15 villes françaises et au départ de Paris le 19 septembre 2017.
  - En lien avec le groupe de travail Erasmus+ et les entreprises qui a donné lieu à des séries d'auditions présidées par Christiane Demontès, on constate les répercussions suivantes : le rapprochement avec le Conseil National Education Economie et notamment la présentation du programme à l'ensemble des membres (Ministères, Régions, entreprises, syndicats), le déclenchement d'un groupe travail conjoint CNEE-Erasmus+ France- MENJ-MESR- qui a permis d'aboutir à un rapport sur la mobilité en formation professionnelle avec 5 axes de propositions et 19 propositions détaillées. Rapport « Faire de la mobilité en formation professionnelle une politique publique appuyée sur l'inclusion et l'excellence » (publié en décembre 2018) ainsi qu'un rapprochement avec France Stratégie et en particulier invitation à leur réseau REC (réseau emploi et compétences). A ce jour, l'Agence continue d'avoir une participation active à ce réseau. Un travail approfondi a par ailleurs été mené avec les Campus des Métiers et des Qualifications et a abouti à un séminaire dédié réunissant tous les CMQ pour leur présenter les opportunités du programme.
  - Réalisation d'un recueil de projets sur l'inclusion sociale
-



RÉUNION DU 30 MAI 2017



## CONTEXTE

*Tout au long de l'année 2017, le programme Erasmus est fêté à travers de très nombreux évènements. La mise en place des #ErasmusDays, initiés par l'Agence française et relayé sur le territoire national et auprès des autres agences européennes permettra de faire rayonner les apports du programme au plus près des citoyens. Le contexte est favorable pour le programme. Emmanuel Macron vient de déclarer qu'il veut multiplier par trois le nombre de Français bénéficiant d'un échange.*

## DISCUSSIONS & AVIS

Odile Quintin, considère que le Cercle Erasmus doit profiter d'un contexte politique favorable pour interpeller le nouveau gouvernement sur le programme et notamment insister sur le volet formation professionnelle du programme. Un courrier du Cercle à visée politique est rédigé autour des thèmes suivants : Erasmus + pour ré-enchanter l'Europe, Erasmus + une réponse économique et sociale que l'UE doit apporter aux citoyens, dimension culturelle et citoyenne de l'Europe, valeurs partagées. Ce courrier sera adressé au premier ministre ainsi qu'aux différents ministres concernés par le programme : éducation nationale, enseignement supérieur, Europe et des affaires étrangères, cohésion des territoires, culture, agriculture.

Un deuxième courrier, plus opérationnel est également rédigé pour rappeler les besoins financiers croissants, la nécessité d'un équilibre des territoires soutenu par un abondement des régions etc. Il sera adressé par le Cercle Erasmus en septembre aux ministres concernés.

Le Cercle demande à l'Agence Erasmus + d'avancer sur les questions de l'appropriation par les bénéficiaires de la connaissance du programme et de son contexte. Cela peut faire l'objet d'une recommandation pour le futur programme. Deux actions peuvent être envisagées : un module d'information/formation; un partenariat avec les associations en charge des publics fragiles pour qu'ils intègrent la question européenne dans leurs compétences.

Le Cercle Erasmus souhaite être informé du développement des activités liées aux 30 ans du programme et en particulier les #ErasmusDays pour y prendre une part active.

Le Cercle propose de contribuer au rayonnement du programme à travers des Tribunes au cours de l'année 2017 sur des thématiques clés et pour célébrer les 30 ans du programme.

## Quels effets ?

- Rencontre avec le Conseiller Education du Président Macron au Palais de l'Elysée sur les enjeux du programme et le soutien attendu par le gouvernement pour son déploiement optimal au service des citoyens.
- Participation des membres du Cercle aux 30 ans du programme et à la première édition des #ErasmusDays. Evènement organisé par Julien Péa, membre du Cercle et directeur de la maison de l'Europe Bourgogne Franche-Comté, organisation d'un évènement de grande ampleur au Parlement européen par la FREREF sur le programme. L' Erasbus, initiative ESN en partenariat avec l'Agence Erasmus+ pour aller à la rencontre des jeunes dans 15 villes françaises.
- Publication de plusieurs Tribunes par les membres du Cercle à l'occasion des 30 ans du programme :
  - « Mobilités en Europe et à l'étranger : avec Erasmus+, offrons les mêmes chances aux apprentis qu'aux étudiants » par l'ensemble des membres du Cercle en janvier 2017
  - « une nouvelle frontière européenne » par Julien Péa paru en mars 2017
  - « Erasmus + : une mobilité bénéfique pour les jeunes et pour l'économie » par Sandrine Doucet, en juin 2017.
  - « Les langues, portes ouvertes sur la diversité culturelle » par Régis Ritz et Agnès Lhéréty, Igen, tribune parue à l'occasion de la journée des langues et du multilinguisme en septembre 2017
- Rapprochement avec des acteurs en charge des publics fragiles mené avec notamment la participation de l'Agence aux journées nationales d'action contre l'illettrisme en septembre 2017.
- Organisation de 2 visites d'études Erasmus+ (TCA) en partenariat avec l'ESENESR (rebaptisée depuis IH2EF) rassemblant des responsables éducatifs de toute l'Europe sur :
  - Citoyenneté et valeurs, construction de la culture humaniste et transmission de ces valeurs ;
  - Inclusion scolaire autour du handicap et de la maladie.



### CONTEXTE

*Retour sur une année de célébration du programme largement relayée dans la presse. Contexte politique favorable pour interpeller le Gouvernement sur les grands enjeux d'un programme qui fait consensus. Discours d'E. Macron le 26/09/2017 à la Sorbonne sur sa vision de l'Europe « Pour une Europe souveraine, unie, démocratique ». Sommet social de Göteborg du 17/11/2017 qui introduit une dimension sociale plus prégnante dans la politique européenne y inclus pour le futur programme Erasmus.*

### DISCUSSIONS & AVIS

Le Cercle Erasmus doit profiter d'un contexte politique favorable pour interpeller le gouvernement sur l'utilisation potentielle du Grand plan d'investissement sur les compétences pour financer davantage de mobilité. Un courrier est adressé au Premier Ministre et Mme Murielle Pénicaud, Ministre du Travail et Mme Estelle Sauvat, Haut-Commissaire à la Transformation des Compétences pour solliciter :

- Une articulation entre le Grand plan d'investissement et son volet sur l'édification d'une société de compétences et le programme Erasmus+, sur deux aspects :
- Un abondement des financements de mobilité, pour ceux, trop nombreux, qui ne peuvent, faute de budget Erasmus+ suffisant, bénéficier de bourse alors même qu'elle constitue un véritable tremplin en termes d'acquisition de compétences, d'insertion sociale et professionnelle. L'accent pourrait être mis sur les jeunes adultes peu qualifiés.
- Une articulation avec le travail mis en œuvre sur les compétences, dans le cadre du réseau AEFA « agenda européen renouvelé dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes » adopté le 29 novembre 2011 par le Conseil de l'Union européenne que l'Agence Erasmus+ France/Education Formation pilote au niveau national.

Par ailleurs, le Cercle souhaite attirer l'attention de la CE sur l'importance de disposer d'un module de formation / sensibilisation (léger et innovant) expliquant le programme et rappelant les objectifs et valeurs de l'Union européenne pour tous les bénéficiaires Erasmus+. Cela ferait l'objet d'une recommandation pour le futur programme. Un courrier en ce sens est adressé à la Directrice générale de EAC Mme Themis Christophidou.

Enfin Sonia Dubourg-Lavroff présente les Clubs Unesco. Les 17 clubs, qui ont une vocation sociale et une action internationale ont exprimé leur envie d'engagement européen. Une articulation avec le programme Erasmus+ est décidée.



## Quels effets ?

- Le chef de cabinet du Premier ministre qui prend note du travail accompli par le réseau AEFA et transmet aux ministres de l'économie et des finances et à la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.
- Par ailleurs, un rendez-vous est fixé avec le haut-commissaire à la transformation des compétences mais le dossier ne peut aboutir, la haute commissaire ayant changé rapidement de fonction.
- Sur la question des valeurs, l'Agence lance le travail sur les «positive role models» destinés à promouvoir l'inclusion sociale et l'adhésion aux valeurs européennes. Elle organise la participation active d'organisations françaises à plusieurs événements européens (TCA) organisés sur ces sujets.
- Sur la recommandation pour le futur programme adressée à la DG EAC, aucune réponse n'est enregistrée en retour.
- Promotion du programme Erasmus+ dans les clubs Unesco.



## RÉUNION DU 03 JUILLET 2018

### CONTEXTE

*Lors de cette réunion la proposition de futur programme est présenté ainsi que ces enjeux et les points de vigilance. Une présentation sur les « positive role models » baptisés en France « ambassadeurs Erasmus+ de la citoyenneté » est également mise en lumière.*

### DISCUSSIONS & AVIS

L'expérimentation des ambassadeurs Erasmus+ de la citoyenneté s'inscrit en droite ligne avec la Déclaration de Paris et a pour objectif de promouvoir l'inclusion sociale, la citoyenneté active, l'adhésion aux valeurs européennes ainsi que la prévention de la lutte contre la radicalisation et la violence. L'utilisation du théâtre forum pour ces expérimentations menées dans des établissements avec des publics fragiles, permet de libérer la parole et de débattre.

Le Cercle Erasmus considère qu'il est essentiel de travailler sur la citoyenneté et les valeurs européennes. Pour cela il est décidé de créer un groupe de travail dédié. Dans ce groupe de travail pourra notamment être approfondie la proposition de créer un module de sensibilisation/ formation à l'Europe pour les bénéficiaires du programme Erasmus.

Ce groupe, dont la composition doit être fixée, adoptera la même méthodologie que le précédent groupe de travail du Cercle « Erasmus+ et les entreprises » : réunion des membres et série d'auditions.

Sur la question de l'inclusion des publics les plus fragiles qui sera un axe fort du futur programme, les expérimentations menées par Confrontation Europe apportent un certain nombre de pistes de réflexion.

Les membres du Cercle Erasmus s'engagent à participer, relayer ou organiser un évènement #ErasmusDays des 12 et 13 octobre 2018 dans leurs réseaux.



## ↳ Quels effets ?

---

- Participation des membres du Cercle aux #ErasmusDays ;
  - Présentation des résultats de l'expérimentation « ambassadeurs Erasmus+ de la citoyenneté » qui s'est déployé tout au long de l'année. 200 personnes ont été ciblées lors de ces expérimentations menées en région bordelaise ;
  - Travail de suivi du groupe de travail mis en place entre l'Agence et le CNEE (Conseil National Education Economie).
- 





## RÉUNION DU 14 DÉCEMBRE 2018

### et inauguration de l'Agence dans ses nouveaux locaux

#### CONTEXTE

*Cette réunion se tient dans les nouveaux locaux de l'Agence, rue des Gamins à Bordeaux.*

*La proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant le futur programme Erasmus a été publiée le 30 mai 2018. Cette réunion permet de présenter le programme de travail 2019, les enjeux du futur programme en particulier sur les questions de citoyenneté et d'inclusion.*

#### DISCUSSIONS & AVIS

Lors de cette réunion, une intervention experte sur l'inclusion est organisée avec M. Pierre Mathiot, professeur des Universités en Science politique IEP Lille/ Coordinateur des Réseaux/Délégué Ministériel aux Parcours d'Excellence. Il a créé en 2007 un programme de démocratisation de Sciences Po Lille pour mener des actions en faveur des collégiens et des lycéens méritants de la région, de condition modeste, notamment grâce au tutorat étudiant. Son expérience et son analyse sont précieux pour nourrir la réflexion de l'Agence sur les défis et actions à mettre en place pour faire du futur Erasmus un programme plus inclusif.

Par ailleurs, les membres du Cercle sont préoccupés par le nombre croissant de contrôles auxquels est soumise l'Agence et propose l'envoi d'un courrier pour demander une nécessaire coordination des contrôles et que soit appliqué le principe minimal de subsidiarité. Cela permettrait aux personnels de se consacrer à leurs missions et notamment aux enjeux majeurs pour le futur programme, la simplification et l'inclusion.

ESN France présente la grande enquête sur la mobilité internationale mise en place «La mobilité et toi », à destination de l'ensemble des étudiants français et internationaux. Cette enquête s'adresse aux jeunes et étudiants ayant vécu (ou vivant actuellement) une expérience à l'étranger et aux jeunes internationaux en mobilité en France. Elle s'intéresse aux conditions de préparation, d'accueil et d'accompagnement lors du séjour. Autant d'éléments précieux à prendre en considération dans notre politique de promotion.

## ↳ Quels effets ?

- Démarrage d'une réflexion sur l'inclusion pour préparer au mieux les enjeux du futur programme. La dimension Alumni est aussi soulignée. Dans cet esprit, l'Agence Erasmus+ a décidé d'organiser conjointement avec l'agence Erasmus+ italienne un grand évènement (TCA) franco-italien sur les Alumni. Il se tiendra à Florence en mai 2019 avec la participation d'une large délégation française.
- La conférence 2018, organisée avec les Norvégiens et avec Erasmus Student Network à Rouen met l'accent sur l'inclusion et l'insertion « d'Erasmus+ à Erasmus 2021, le futur programme pour l'inclusion, l'insertion et l'innovation ». Elle met en lumière aussi un réseau d'Alumni important, Erasmus Student Network, qui est partenaire de la conférence.
- Le contexte national n'est pas favorable pour adresser le courrier requérant une coordination des contrôles.



*Conférence organisée à Rouen les 26 et 27 novembre avec l'Agence Erasmus+ Norvège et Erasmus Student Network*



### CONTEXTE

*Lors de ce Cercle sont présentés les grands changements de la nouvelle Commission européenne, les enjeux du futur programme, la transition et prorogation du GIP ainsi que sa gouvernance y inclus pour le Cercle Erasmus - Conseil d'orientation de l'Agence.*

### DISCUSSIONS & AVIS

Deux interventions d'experts de la Commission européenne ont lieu par Skype avec Bruxelles (Catherine Magnant, Conseillère en matière de politique du Patrimoine Culturel et Vanessa Debiais-Sainton, cheffe de l'unité enseignement supérieur – DGEAC)

Leurs interventions permettent notamment de présenter la nouvelle Commission européenne, les portefeuilles des commissaires et la nouvelle organisation circulaire qui devrait permettre de renforcer les liens emploi-numérique – éducation.

Catherine Magnant, Conseillère en matière de politique du Patrimoine Culturel nous présente le bilan de l'année européenne du patrimoine, les perspectives pour le futur programme Europe Créative. Elle présente notamment le prochain appel à proposition Erasmus+ (octobre 2019) qui inclut un appel d'offres qui sera publié en octobre et qui s'intitule « Blueprint for skills » pour élaborer un inventaire des métiers dans le domaine culturel (y compris les métiers artisanaux).

En terme de gouvernance, il est notamment décidé pour le Cercle Erasmus de :

- Elargir la composition du Cercle Erasmus ;
- Donner davantage de la visibilité à ses travaux notamment dans le cadre de l'Assemblée générale ;
- Pérenniser le principe d'approfondissement d'une thématique majeure par an à travers la mise en place d'un groupe de travail et d'auditions ;
- Assurer un suivi des travaux et des recommandations qui ont été faites sur le groupe de travail inclusion.

Des discussions autour de l'image encore dégradée de l'apprentissage et de la mobilité trop timide des jeunes en formation professionnelle, y inclus sous voie scolaire, sont menées. Le Cercle propose :

- une saisine de l'inspection générale pour développer la mobilité des jeunes en formation professionnelle sous voie scolaire.
- un approfondissement de l'idée de faire rayonner les métiers manuels et d'art (des formations professionnelles) à l'occasion des Compétitions des Métiers et de grands chantiers patrimoniaux. (Chantier de reconstruction de Notre Dame de Paris notamment) un sous-programme/ initiative patrimoine et apprentis est évoqué, par exemple en associant notamment les Compagnons du Devoir.

Les résultats issus du groupe de travail sur l'inclusion présidé par Antoine Godbert sont présentés ainsi que le rapport. Ces travaux sont précieux pour nourrir la stratégie de l'Agence sur ce sujet majeur notamment en termes de promotion et de communication. Le rapport est communiqué en interne à l'Agence et à la Commission européenne pour alimenter son travail sur ce sujet.

## ↳ Quels effets ?

- La conférence annuelle « Nouveau programme Erasmus+, nouvelles opportunités pour les citoyens » organisée à Dijon conjointement avec la Serbie et la Suède mettra l'accent sur les question d'inclusion, de citoyenneté et de territoires.
- Communication des recommandations issues du rapport sur l'inclusion en interne, lors de la conférence annuelle à Dijon par Antoine Godbert et à la Commission européenne. Ces travaux permettent d'alimenter l'Agence pour élaborer sa stratégie nationale d'inclusion.
- L'appel à propositions « Blueprint for skills » dans le domaine du patrimoine et de la culture est largement relayé dans notre réseau d'établissements culturels avec une aide au montage des projets. Un projet coordonné par l'INP a été déposé en suivi.
- Sur le domaine culturel, l'Agence a largement relayé le programme auprès des acteurs concernés. Elle a par ailleurs permis à nombre d'entre eux de participer aux événements organisés en Europe sur Erasmus+ et le patrimoine culturel. En particulier événement avec une large délégation française des acteurs de la culture à Palerme et en Allemagne.
- Par ailleurs, pour les acteurs de l'apprentissage, l'agence a co-organisé deux événements (TCA) en partenariat avec l'Allemagne et la Norvège pour le développement de futurs projets.

## CONCLUSION

Le Cercle Erasmus, de par la qualité de ses membres et la diversité des organisations qu'il représente a eu une contribution majeure sur le programme sur les points suivants :

- ▶ Le nom du programme Erasmus+ (pour la période 2014-2020) et en particulier la conservation de l'appellation «Erasmus» pour une visibilité maximum.
- ▶ L'augmentation du budget du programme 2014-2020 de manière globale et la hausse de l'enveloppe sur l'enseignement et la formation professionnels pour prendre en compte la tension sur l'offre-demande concernant ces publics.
- ▶ Le développement de la mobilité des apprentis dans le programme et sa valorisation.
- ▶ La demande d'augmentation du budget 2021-2027 dans la proposition de règlement de programme et lors des débats parlementaires.
- ▶ L'orientation du programme sur les questions d'employabilité notamment des publics vulnérables ainsi que la mesure de ses effets.
- ▶ Le renforcement du lien entre le monde de l'éducation et le monde économique, notamment à travers la création d'un groupe de travail dédié, le développement de productions et d'analyses, le déploiement de nouveaux partenariats et l'organisation d'évènements sur cette thématique.
- ▶ La volonté constante de démocratiser le programme et de faire en sorte que les publics les plus fragiles puissent s'en emparer plus largement. En particulier, la réalisation d'auditions destinée à contribuer à la stratégie nationale d'inclusion de l'Agence pour la période 2021-2027.
- ▶ Le soutien à la dimension citoyenneté européenne, aux valeurs européennes et au «vivre ensemble» dans le programme.
- ▶ Le soutien à l'approche «Alumni» concrétisée par des actions mises en place par ESN, membre du Cercle Erasmus, par l'expérimentation en France de «Role Models», par l'organisation d'un évènement dédié et le portage de cette dynamique au niveau inter-agences.
- ▶ La mise en place d'actions destinées à déployer au mieux le programme au bénéfice de tous les citoyens.

## LES MEMBRES DU CERCLE ERASMUS :

▶ **Jean ARTHUIS**, ancien Ministre, ancien Président de la Commission des Budgets au Parlement européen

▶ **Jean-Pascal BONHOTAL**, Secrétaire général de l'Agence Universitaire de la Francophonie

▶ **Jean-Paul CLEMENÇON**, Délégué général à la Fondation du Sport

▶ **Laure COUDRET-LAUT**, Directrice de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation

▶ **Isabelle COUSTET**, Chef du Bureau d'information en France du Parlement européen

▶ **Christiane DEMONTES**, Présidente de la FREREF, ancienne Vice-présidente du Sénat

▶ **Sandrine DOUCET\***, ancienne Députée de la 1ère circonscription de la Gironde, ancienne membre de la Commission des Affaires culturelles et de l'Education et membre de la Commission des Affaires européennes

*\* Sandrine Doucet est décédée le 5 février 2019.*

▶ **Sonia DUBOURG-LAVROFF**, IGAENR, experte à la Commission nationale française pour l'UNESCO, ancienne Directrice de l'Agence Erasmus+ France

▶ **Antoine GODBERT**, Conseiller municipal de Tours, chargé de projet auprès du Défenseur des Droits et ancien directeur de l'Agence Erasmus+ / France Education Formation

▶ **Marcel GRIGNARD**, Président de Confrontations Europe

▶ **Isabelle JEGOUZO**, Chef de la Représentation en France de la Commission européenne

▶ **Torben KORNBECH RASMUSSEN**, ancien Directeur général de l'Education (Danemark)

▶ **Catherine LALUMIERE**, ancienne Ministre, Présidente de la Maison de l'Europe de Paris

▶ **Alain LAMASSOURE**, député européen, membre de la commission des Budgets au Parlement européen

▶ **Xavier NORTH**, Inspecteur Général des Affaires culturelles, au Ministère de la Culture

▶ **Julien PEA**, ambassadeur Erasmus + en France, Directeur de la Maison de l'Europe en Bourgogne Franche-Comté

▶ **Yannick PROST**, Conseiller du Haut-commissaire à l'engagement civique

▶ **Odile QUINTIN**, Présidente du Cercle Erasmus, ancienne Directrice générale Education, Audiovisuel et Culture à la Commission européenne (2006-2010), professeur associé à l'ESCP - Europe

▶ **Régis RITZ**, professeur émérite, ancien Président de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, Membre du Conseil européen des langues

▶ **Jean RUSSO**, Délégué général d'Erasmus Student Network France

▶ **David LOPEZ**, Directeur Europe de la Ligue de l'Enseignement

▶ **Cédric VILLANI**, Député de la 5ème circonscription de l'Essonne, Directeur de l'Institut Henri-Poincaré, vice-président EuropaNova

## Le Cercle Erasmus + présenté dans la nouvelle Convention Constitutive du GIP, texte adopté lors de l'Assemblée générale du 3 mars 2020 pour la prochaine programmation (2021-2027) :

### Article 18 –Comité d'orientation : Cercle Erasmus+

Le Cercle Erasmus+ émet des orientations en lien avec les priorités européennes et nationales sur l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation, notamment sur la stratégie de mise en œuvre et de développement des programmes européens du groupement. Il tient notamment compte des partenariats avec des instances décentralisées.

Le Cercle Erasmus+ se réunit sur convocation de son président qui en fixe l'ordre du jour. Il examine en particulier l'évaluation de la mise en œuvre des programmes européens.

L'assemblée générale du groupement est tenue informée des activités du Cercle Erasmus+.

La composition et les modalités de son fonctionnement sont déterminées par le directeur du groupement qui en informe l'assemblée générale.

Les membres du Cercle Erasmus+ exercent leur mission à titre gratuit. Toutefois, les dispositions du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 s'appliquent.

### *Référence au Cercle Erasmus*

#### **16.1 Composition**

Participent avec voix délibérative :

- l'Etat représenté par :
  - quatre titulaires, ou leurs suppléants, désignés par le ministre chargé de l'éducation nationale et le ministre chargé de l'enseignement supérieur agissant collectivement en leur nom et pour leur compte,
  - deux représentants, ou leurs suppléants, désignés par le ministre chargé de la formation professionnelle agissant collectivement en son nom et pour son compte,
  - un titulaire, ou son suppléant, désignés par chacun des autres ministres,
  - un titulaire, ou son suppléant, désignés par chacun des autres membres du groupement agissant en leur nom.

La composition doit tendre vers la parité femmes-hommes qui s'applique, de façon globale, aux titulaires et suppléants.



Participent, en outre, avec voix consultative, aux séances de l'assemblée générale, le directeur, l'agent comptable, le président du comité d'orientation (Cercle Erasmus +) et un représentant des personnels de l'Agence.

Participent, en outre, comme observateurs, un titulaire ou son suppléant du Comité Permanent Erasmus+ et des représentants d'institutions partenaires du groupement sur proposition du directeur.

Peuvent, en outre, être invités, avec voix consultative, par l'assemblée générale, et notamment sur proposition du directeur, des personnels du groupement et des personnalités qualifiées.

La durée du mandat des membres de l'assemblée générale est de trois ans renouvelable. Ils cessent d'exercer leurs fonctions lorsqu'ils perdent la qualité au titre de laquelle ils ont été désignés.

Leur mandat de membre de l'assemblée générale est gratuit. Toutefois, les dispositions du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 s'appliquent.

### ***Référence aux travaux du cercle Erasmus*** **16.3 Attributions**

Les attributions de l'assemblée générale sont les suivantes :

- veiller au respect des orientations politiques nationales dans la mise en œuvre des programmes relevant des missions du groupement, en tenant compte des résultats des travaux conduits par le Cercle Erasmus+ (voir article 18), le cas échéant à la demande des membres de l'assemblée générale ;
- approuver le budget, tant en ce qui concerne les crédits de fonctionnement que les crédits européens - notamment dans le cadre du programme annuel approuvé en vertu d'un processus de validation européen - ou nationaux destinés aux actions gérées par le groupement ;
- nommer le directeur du groupement et mettre fin à ses fonctions ;
- approuver la définition des objectifs stratégiques ;
- modifier la convention constitutive ;
- admettre de nouveaux membres dans les conditions de l'article 10 de la présente convention ;
- exclure un ou plusieurs membres et en définir les modalités ;
- approuver la cession de droits ;
- approuver les comptes, tant en ce qui concerne les crédits de fonctionnement que les crédits européens ou nationaux destinés aux actions gérées par le groupement ;

- veiller à ce que la participation d'un ou plusieurs membres du groupement aux actions des programmes n'occasionnent pas de conflit d'intérêts ;
- adopter le règlement intérieur du groupement et ses modifications ;
- d'une façon générale, donner toute directive pour le fonctionnement du groupement ;
- transférer le siège du groupement ;
- dissoudre par anticipation le groupement, ainsi que déterminer les mesures nécessaires à sa liquidation ;
- approuver les prévisions d'embauche dans le cadre du vote du budget initial annuel ;
- délibérer sur les modalités, notamment financières, du retrait d'un membre du groupement.

## CONTACT CERCLE ERASMUS

▶ Christelle Coët-Amette : [christelle.coet-amette@agence-erasmus.fr](mailto:christelle.coet-amette@agence-erasmus.fr)



© Agence Erasmus+ France / Education Formation  
9 rue des gamins - CS 71965  
33088 Bordeaux Cedex

---

Directrice de la publication : Laure Coudret-Laut

Mai 2020

Imprimeur : BLF impression



CERCLE ERASMUS